

côté les ogives nucléaires, dans les cadres de l'OTAN.

A une question que j'ai posée au cours de la session, on m'a répondu—les réponses sont toujours vagues; on ne sait pas où l'on s'en va—en résumé: On va retirer ces ogives au fur et à mesure que l'on ne se servira plus des avions. Des vérités de La Palice, monsieur le président.

Quelle est la politique du Canada, du ministère de la Défense nationale sur cette question épineuse, importante et nationale des armements nucléaires? Je ne le sais pas, d'autres députés de différents partis ne le savent pas, les contribuables canadiens ne le savent pas, ceux-là qui paient des taxes; c'est pourquoi—je le répète souvent et je le dis à l'honorable ministre—le peuple, indécis dans plusieurs secteurs de l'administration fédérale, a envoyé trois gouvernements minoritaires, lors des trois dernières élections.

Il semble y avoir un manque de fermeté au sein de l'administration du ministère de la Défense nationale, et voilà un domaine vers lequel nous nous tournons et au sujet duquel nous attendons beaucoup de l'honorable ministre, en qui nous mettons notre confiance, parce qu'il nous apparaît comme un homme des plus sympathique.

Le troisième principe qui devrait inspirer une politique canadienne, c'est que dans nos dépenses militaires, on doit éviter le gaspillage et les expériences aventureuses et trop coûteuses. L'honorable ministre pourrait exercer dans ces deux cas beaucoup de sévérité et de circonspection.

• (4.30 p.m.)

Le récent rapport de l'Auditeur général a révélé des surprises désagréables et inquiétantes à tous les contribuables canadiens, c'est-à-dire à tous ceux qui paient les taxes.

Ce rapport a révélé, pour l'exercice financier 1964-1965, des dépenses injustifiées de l'ordre de 23 millions de dollars, au sein du ministère de la Défense nationale. On y souligne particulièrement les dépenses improductives d'un calculateur de bombardement et du véhicule blindé *Bobcat*. Mais voilà qu'un œil objectif, un œil profond—celui du vérificateur des comptes publics—démontre à la population canadienne que 23 millions de dollars ont été gaspillés.

Monsieur le président, savez-vous ce que cela veut dire pour le contribuable, le père de famille qui a un revenu annuel de \$2,500, \$3,000, \$3,500, celui qui est en chômage, le cultivateur du Québec qui n'a pas un revenu de \$3,000 par année et qui a de nombreux enfants, lorsqu'ils voient que l'administration de leur pays a gaspillé inutilement 23 millions de dollars? C'est pourquoi je suggère à l'honorable ministre d'instituer, au sein de son

ministère, un organisme de «contrôle» des dépenses et des expériences.

Je sais fort bien que l'honorable ministre, avec ses lourdes fonctions, ne peut pas tout voir, d'un océan à l'autre, 365 jours par année. Mais il semble manquer de contrôle depuis très longtemps.

Je me souviens qu'il y a environ une vingtaine d'années on a inscrit sur la liste de paie des soldats, des chevaux de Petawawa. Ce n'est pas nouveau cette façon de gaspiller l'argent des contribuables. Il s'impose donc, à la suite de ce gaspillage, que l'honorable ministre lui-même, personnellement, institue un organisme de contrôle au sein de son ministère.

Et le quatrième principe, c'est que les ministères de la Défense nationale et des Affaires extérieures devraient s'appliquer à bâtir un Canada souverain, plus indépendant. On devrait s'efforcer à concrétiser la personnalité du Canada, à éviter de mettre notre pays au service de fins militaires et d'ambitions économiques des autres pays.

Quels sont les ennemis du Canada, monsieur le président? Je vous le demande. Moi, je n'en connais pas. Si nous nous mêlions plus souvent de nos affaires, aurions-nous des ennemis?

Voilà qu'on se balade, avec les États-Unis, l'Angleterre, dans d'autres pays.

La question des intérêts économiques provoque souvent des conflits. Et le Canada va-t-il se lancer dans ces choses-là? Si on voulait se mêler plus de nos affaires, ça aiderait à la personnalité et à la souveraineté du Canada. De plus, cela nous permettrait de garder plus d'argent pour le peuple canadien.

Cinquième et dernier principe que je voudrais suggérer, c'est que les activités et l'extension de notre défense nationale ne devraient pas nuire au grand rôle de médiateur et de pacificateur que le Canada est appelé à jouer dans le monde.

Par conséquent, le budget de \$1,559,300,193 est trop élevé pour les moyens et le rôle du Canada. À l'avenir, le gouvernement devrait songer à réduire de 40 p. 100 les dépenses militaires, et employer ses économies à combattre la pauvreté. C'est là le véritable combat que nous devons livrer, car à mesure que disparaîtront la pauvreté et la misère, l'indignation et la révolte se dissiperont.

Je veux signaler à l'honorable ministre de la Défense nationale un cas dans le comté de Sherbrooke. C'est en 1964 qu'il a supprimé la division universitaire d'instruction navale de Sherbrooke, que j'avais réussi à faire établir vers 1960. Or, je dois dire à l'honorable ministre que ce fut une grande déception pour la population du comté de Sherbrooke, des Cantons de l'Est et de la province de Québec.

[M. Allard.]